



HAL
open science

L' " Autonomie des Migrations " : une perspective sur le sujet politique non-national

Alison Bouffet

► **To cite this version:**

Alison Bouffet. L' " Autonomie des Migrations " : une perspective sur le sujet politique non-national. Implications philosophiques, 2023. hal-04393980

HAL Id: hal-04393980

<https://hal.science/hal-04393980>

Submitted on 15 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L' « Autonomie des Migrations » : une perspective sur le sujet politique non-national

Alison Bouffet (LCSP, Université Paris Cité / ATER Université de Lille. *Fellow Institut Convergences Migrations*)

Introduction

La problématisation du rapport entre volonté et contrainte est au cœur de la représentation et de la construction des catégories d'appréhension des mobilités internationales. L'étude des migrations se confronte en effet à des catégories multiples dont une caractéristique commune est de renvoyer à une condition antonyme à l'autonomie, à un répertoire large de situations de soumission aux circonstances ou à l'autorité. En fonction de la définition de l'hétéronomie dont on se dote, et de la situation de migration que l'on évoque, une double alternative se présente. D'un côté, la définition *politique* de l'hétéronomie comme situation de subordination à une autorité extérieure généralise la condition d'*immigration* comme dépendance à une souveraineté à laquelle, en tant que non-national, le sujet ne prend pas part – il est soumis à des catégories et des lois sans participation à leur élaboration ou à la représentation, par opposition à la capacité d'acteur politique dont est doté le sujet citoyen-national. Cette situation est celle de l'immigrant qui, au cours du procès d'obtention d'un titre de séjour (que ce soit à travers la demande de titre de séjour, la demande de régularisation ou la demande d'asile), doit se constituer en *requérant*, en position d'obéissance, de conformation, de dépendance ou d'attente vis-à-vis de l'administration¹, généralement conjuguée à une aliénation de son récit personnel devenu outil d'évaluation de son statut. Cette dépendance se traduit dans une large gamme de dispositifs et d'expériences, particulièrement manifestes dans la description de l'accompagnement et du contrôle des demandeurs et demandeuses d'asile en France : interdiction de travail, hébergement directif, logique de dispersion régionale, traçabilité des dépenses de l'allocation destinée aux demandeurs d'asile, attente suspendue aux rendez-vous administratifs, etc. D'un autre côté, la définition *subjective* de l'hétéronomie comme détermination par des causes extérieures et étrangères, et de l'autonomie comme capacité de choix ou qualité de l'action en tant qu'elle est déterminée par la volonté ou l'examen d'un individu rationnel, conduit à différencier l'émigration en fonction de la supposée intentionnalité qui préside au déplacement : c'est le critère du « choix » qui justifie en effet la construction

¹ Voir par exemple les ethnographies effectuées auprès d'un public en demande d'asile, notamment C. KOBELINSKY, *L'accueil des demandeurs d'asile en France : une ethnographie de l'attente*, These de doctorat, Paris, EHESS, 2009

dichotomique entre le réfugié d'un côté, figure du non-choix, fuyant son pays sous la contrainte, du fait de la guerre ou de la persécution ; et le « migrant » de l'autre, dont le déplacement serait volontaire, fondé sur une recherche d'amélioration socio-économique de ses conditions de vie.

Cette combinatoire entre autonomie et hétéronomie se retrouve sous deux compréhensions du sujet en migration. Sous un premier point de vue, les personnes réfugiées, exilées ou apatrides sont représentées comme des illustrations de la privation d'autonomie : départies de toute protection étatique, marquées par la vulnérabilité et la précarité, privées de l'accès aux droits et à la représentation, hors de l'espace de visibilité et d'apparition du champ démocratique. C'est le point de vue de la raison humanitaire, qui charrie une représentation victimaire et passive, ou d'une philosophie politique qui fait de la figure du migrant-réfugié l'exemple « par excellence » de la vulnérabilité, de la dépossession et de l'exclusion. La figure du « réfugié » chez Giorgio Agamben en est paradigmatique : le réfugié, c'est l'être renvoyé à la « vie nue », privé de forme, inintelligible, sans qualification, assujéti aux nécessités biologiques et exposé de manière illimitée à la blessure et au meurtre, sans que cette violence ne soit jamais comptabilisée comme crime. Comme le souligne E. Ferrarese², le réfugié chez Agamben est une vie abandonnée qui n'a d'autre fonction politique que le *dévoilement* au théoricien du dispositif de souveraineté, c'est-à-dire de la souveraineté comme « mécanisme de distribution de la négligence sur une base territoriale ». Les migrants, dès lors qu'ils sont renvoyés à cette figure de la « vie nue », sont compris comme de purs sujets assujéti à la puissance souveraine, englués, endigués et défaits de toute puissance formelle, sans capacité d'action ou de rétroaction politique. Si cette théorie a un intérêt évident pour saisir l'ambivalence de la vie à la fois *abandonnée* et *administrée* des sans-papiers et des migrants, en France comme ailleurs, elle ne permet pas de penser les capacités politiques qui peuvent se déployer depuis ces seuils. Toute philosophie des migrations serait dès lors une « philosophie sans sujet »³. Dans ces deux cas, l'agentivité des migrants et réfugiés est réduite voire déniée, tant et si bien que ces prismes peuvent conduire à interpréter tout mouvement collectif de revendication ou de protestation comme l'effet d'une manipulation par des acteurs extérieurs – « passeurs » ou associations militantes, par exemple.

A l'inverse de ces figures de la passivité ou de la sujétion, les théories économiques des migrations⁴ se sont construites en privilégiant une définition du migrant comme agent économique rationnel capable de produire les conditions de sa réussite sociale via un calcul des coûts et bénéfices de sa migration, défini par des facteurs *push* et *pull*, dans une logique d'optimisation du capital humain, familial ou communautaire. Le régime de désignation se modifie : on parle alors d'immigré, d'immigrant ou de migrant économique, plutôt que de réfugié. Ces théories se concentrent largement sur le thème des déterminations de la décision de migration, de telle sorte que le concept d'autonomie est réduit à celui de capacité décisive

² E. FERRARESE, « Le projet politique d'une vie qui ne peut être séparée de sa forme », *Raisons politiques*, N° 57, no 1, Presses de Sciences Po, 31 mars 2015, p. 49-63

³ C'est cette réduction, attribuée notamment à la philosophie d'Agamben, que conteste Michel Agier à travers cette expression ; au contraire, il travaille sur les « scènes démocratiques » et la subjectivation des migrants et réfugiés dans les camps. Voir M. AGIER, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, no 203-204, Éditions de l'EHESS, 4 décembre 2012, p. 51-75

⁴ D. S. MASSEY et al., « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, no 3, 1993, p. 431-466. Pour une synthèse des différents apports des théories des migrations, voir : É. PIGUET, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, no 3, 2013, p. 141-161

ou de volonté. Cependant, cette focalisation sur les déterminations objectives et exogènes dans l'explication des migrations internationales a été largement critiquée. Ainsi, pour Emmanuel Ma Mung, qui propose de réintroduire la notion d'autonomie subjective dans l'étude des migrations, ces théories manquent notamment la dimension de l'expérience, et négligent la causalité multiple à l'œuvre dans les parcours migratoires⁵.

Si ces deux conceptions – figure de la passivité, agent économique – se distinguent par la capacité d'action plus ou moins décisive qu'elles attribuent au sujet migrant à titre individuel (voire domestique ou communautaire), elles ont cependant en commun un geste : barrer son accès à l'autonomie au sens politique et collectif, c'est-à-dire sa capacité d'inscription dans un processus de participation aux conditions qui organisent son existence. Ces deux conceptions reposent en effet sur un paradigme de l'inclusion ou de l'exclusion dans la souveraineté, de telle sorte que l'autonomie *politique* ne saurait être que l'attribut du sujet-citoyen-national. Les groupes pris dans les interstices des appartenances nationales légitimes ne peuvent pas, dans ce cadre, être pensées comme des forces constituantes capables de déclencher une transformation sociale et politique à partir du lieu qu'elles habitent : être *hors de l'État*, c'est dès lors être *hors d'état d'agir en tant que sujet politique autonome*.

C'est à ce double problème de la revalorisation de l'agentivité des migrants et de leur conceptualisation comme potentiels sujets politiques autonomes, que s'affronte le corpus désigné sous le nom d'autonomie des migrations (AoM). Qu'entend-on sous cette appellation ? L'AoM est avant tout une perspective partagée par des auteurs et autrices divers, qui s'est développée à partir de la fin des années 1990, principalement en Europe et en Amérique du Nord, dans la tentative de redéfinir les rapports entre capital, travail et mobilité dans un contexte de mondialisation néolibérale. Articulée à d'autres perspectives critiques interdisciplinaires comme les *Critical Border Studies* et les *Critical Citizenship Studies*⁶, elle porte une ambiguïté souvent assumée entre une épistémologie critique des théories des migrations et le développement d'une forme de contestation militante, proche d'autres mouvements théorico-militants comme l'abolition ou l'ouverture des frontières⁷. Les projets collectifs de renouvellement du lexique philosophique et politique⁸ sont emblématiques de cette constellation de chercheur·eures et militant·es.

Renvoyant dos à dos les théories considérées comme réductrices du sujet des migrations (le sujet-assujetti au souverain et condamné à l'hétéronomie ou l'agent économique déterminé par des facteurs exogènes), l'AoM propose une troisième voie : mettre au centre de l'analyse la problématique de la subjectivité des migrants, autrement dit, promouvoir l'analyse stratégique et analytique des mouvements de personnes plutôt que l'analyse de l'État et du

⁵ Voir : E. MA MUNG. "Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales", in Françoise DUREAU; Marie-Antoinette HILY. *Les mondes de la mobilité*, Presses de l'Université de Rennes, p. 13

⁶ Pour une confrontation entre les *Critical Citizenship Studies* et l'*Autonomy of Migration*, voir : I. ATAÇ, K. RYGIEL ET M. STIERL, « Introduction: The Contentious Politics of Refugee and Migrant Protest and Solidarity Movements: Remaking Citizenship from the Margins », *Citizenship Studies*, vol. 20, no 5, Routledge, 2016, p. 527-544

⁷ Pour une réflexion comparée sur ces trois modalités critiques, voir : C. HELLER et al., « Vers une politique de la liberté de mouvement », *Communications*, n° 104, no 1, Le Seuil, 2019, p. 79-93

⁸ Voir notamment : M. CASAS-CORTES et al., « New Keywords: Migration and Borders », *Cultural Studies*, vol. 29, no 1, 2015, p. 55-87 ; « Near Futures - Europe at a Crossroads » (en ligne : <http://nearfuturesonline.org/europecrisis-new-keywords-of-crisis-in-and-of-europe/> ; consulté le 17 août 2021) ; N. DE GENOVA et al., « Minor keywords of political theory: Migration as a critical standpoint A collaborative project of collective writing », *Environment and Planning, Politics and Space*, SAGE, 2021

capital. Il ne s'agit pas pour autant d'affirmer l'autonomie comme absence de détermination économique, ni de revendiquer un sujet ontologique inconditionné qui exercerait une liberté pure en migrant :

Naviguant entre l'objectivisme des modèles économiques dans les théories des migrations, qui traitent les migrants comme des objets inertes à la merci des forces structurelles, d'une part, et la raison humanitaire qui a longtemps dominé les études sur les réfugiés, selon laquelle les réfugiés ou les « demandeurs d'asile » sont traités comme de pures victimes, d'autre part, la perspective de l'autonomie des migrations a toujours insisté sur l'analyse des mouvements migratoires en tant qu'exercice d'une certaine autonomie. Il est important de noter que ce concept n'est pas réductible à une quelconque notion libérale de pure « autonomie » des migrants en tant qu'« individus » libres et souverains, et qu'il ne s'agit pas non plus de romancer l'exercice par les migrants de la liberté de mouvement comme un acte purement subversif ou émancipateur⁹.

Il s'agit bien plutôt de rompre avec une définition stationnaire des mobilités en adoptant un nouveau regard, un nouveau « point de vue » (*gaze*), une nouvelle méthode ou une nouvelle « stratégie perceptive »¹⁰. Le geste épistémologique consiste donc à opérer un renversement, à passer d'un paradigme de l'exclusion/intégration stationnaire à un paradigme de l'autonomie des migrations, comprenant la souveraineté comme secondaire par rapport à la mobilité des migrants, et présupposant l'excès des pratiques et des demandes subjectives sur les causes objectives de la migration.

L'objectif de l'article est de questionner la conception du « sujet politique » portée par l'AoM, et l'aporie qui la sous-tend. Soit, d'un côté, on renvoie l'autonomie à son fondement individuel, une agentivité inscrite dans l'expérience et la puissance d'agir, comme capacité de détermination sous conditions, toujours en excès sur les dispositifs de contrôle et de capture ; mais il paraît alors difficile d'opérer le passage de cette puissance individuelle à un sujet collectif. Comment passer de la multiplicité des agents autonomes à un mouvement de modification collective des conditions sociales ? Soit d'un autre côté, on considère que le fondement de l'autonomie n'est pas l'autonomie *des individus* en migration, mais renvoie à la primauté de la *mobilité*, et la dimension collective des migrations ne donne pas tant lieu à un *sujet* qu'à une *force constituante*, une puissance de transformation historique anonyme.

Pour répondre à ce paradoxe de l'autonomie du sujet politique, nous privilégierons ici le dialogue avec deux sources fondamentales pour comprendre l'originalité de la perspective de l'AoM : l'analogie avec l'autonomie des travailleurs dans le néo-marxisme des années 1960-70 et la thématization de la mobilité migrante comme force historique agissante, et les théories foucaaldiennes de l'assujettissement et de la subjectivation, qui permettent de penser le sujet politique comme contre-force potentielle.

⁹ DE GENOVA, GARELLI ET TAZZIOLI, « *Autonomy of Asylum?* », *South Atlantic Quarterly*, vol. 117, n° 2, 2018, p. 239-265

¹⁰ S. MEZZADRA, « *The gaze of autonomy: Capitalism, migration and social struggles* », *The contested politics of mobility: Borderzones and irregularity*, vol. 12142, Routledge London, 2011) ; S. MEZZADRA ET B. NEILSON, *Frontière comme méthode*, Asymetrie, 2019) ; V. TSIANOS, D. PAPADOPOULOS ET N. S. V TSIANOS, *Escape Routes: Control and Subversion in the Twenty-First Century*, Pluto Press, 2008

1. L'Autonomie des migrations, force constituante et subversive

1.1. De l'autonomie opéràiste à l'autonomie des migrations : le « renversement copernicien »

L'AoM s'inscrit dans la référence à l'autonomie de classe des travailleurs telle qu'elle a été théorisée par l'opéraïsme italien des années 1960-70, notamment par Tronti dans *Ouvriers et Capital* (1966)¹¹. Ce marxisme hétérodoxe est caractérisé par un renversement épistémologique, une « révolution copernicienne »¹², qui consiste à examiner les luttes sociales comme le moteur du développement capitaliste¹³, c'est-à-dire comme facteur de détermination de la modification de la composition du capital. Pour Tronti, la composition technique du capital (c'est-à-dire l'état de développement des forces productives, le degré de coopération sociale et de division technique du travail) est inséparable de la composition politique de la classe (c'est-à-dire la sphère de la subjectivité, des besoins, des désirs et des imaginaires ainsi que le degré d'organisation politique, syndicale, culturelle et sociale de la classe). La thèse de Tronti consiste à affirmer que le rapport de classe détermine la composition technique du capital ; la classe ouvrière fait pression sur le capital, le forçant à se modifier. Ce sont ainsi les luttes des ouvriers qui déterminent la modification de la technologie industrielle, par exemple en machinisant le processus de travail afin de contourner les résistances des travailleurs : « les victoires de la classe ouvrière obligent le capital à restructurer la production et à trouver des outils plus avancés pour subordonner les travailleurs »¹⁴. La composition de classe est un processus, une dynamique antagonique toujours en train de se faire : une lutte située à même la force de travail, qui est toujours à la fois *travail mort*, capturé par l'organisation du capital et exploité pour en capter la valeur, et *travail vivant*, porteur de subjectivité, d'invention, force rétive de contestation et de résistance, capable de s'affirmer sous la forme du refus du travail. La figure de l'ouvrier dans l'opéraïsme est donc caractérisée par son ambivalence : il est « indissociablement capacité productive et puissance de refus »¹⁵. La puissance du « renversement copernicien » de Tronti est stratégique et subjective. Par rapport au marxisme orthodoxe, elle fonctionne comme retournement du sujet de puissance : ce sont les travailleurs qui deviennent moteur de la transformation historique, et non les capitalistes.

C'est ce renversement qui inspire les théoricien·nes de l'AoM : tout comme le porteur de la force de travail, les sujets des migrations se définissent par leur ambivalence. Les migrations sont à la fois un outil d'accumulation du capital permettant la reproduction d'une

¹¹ Pour une analyse plus précise de l'autonomie marxiste italienne et de son lien avec l'autonomie des migrations, voir A. MITROPOULOS, « *Autonomy, Recognition, and Movement* », in *Constituent Imagination. Militant Investigations, Collective Theorization*, AK Press, Oakland, 2006, p. 127-136

¹² L'expression est utilisée par Tronti dans *La rivoluzione copernicana*, in Giuseppe Trotta, Fabio Milana, *L'operaismo degli anni Sessanta*, L'operaismo degli anni Sessanta, DeriveApprodi, Roma 2008, pp. 290-300, cité in D. G. LASSERE, « La trajectoire théorique et politique de Mario Tronti – Période » (<http://revueperiode.net/la-trajectoire-theorique-et-politique-de-mario-tronti/>)

¹³ *Id.*

¹⁴ Y. MOULIER-BOUTANG, « Ouvrage | Sur l'opéraïsme italien (1): la composition de classe revisitée », sur *Ouvrage*, 27 avril 2021 (en ligne : <http://www.revue-ouvrage.org/sur-loperaisme-italien-1/> ; consulté le 18 mai 2021)

¹⁵ É. BALIBAR, « 10. Mario Tronti et la fin de la politique », dans *Histoire interminable*, La Découverte, Paris, 2020, p. 247-263

surpopulation relative nécessaire à l'exploitation et à la discipline des travailleurs, mais elles ont toujours une part d'incontrôlable, de résistance, de débordement des dispositifs qui essaient de les capter au service du capital. C'est sur cette part d'excès que l'AoM concentre son attention.

1.2. *Le primat de la mobilité*

L'AoM développe ainsi une épistémologie de la mobilité, et soutient l'hypothèse du primauté de la mobilité sur le développement du capitalisme et des formes de souveraineté et de contrôle frontalier. En appliquant le renversement logique opéré par Tronti à la question de la mobilité, les théoriciens de l'AoM proposent ainsi de relire l'histoire du capitalisme depuis la perspective de la mobilité des travailleurs.

De l'esclavage au salariat (1998), de Yann Moulier-Boutang, lui-même théoricien de l'opéraïsme et activiste autonome, est ici une référence théorique centrale. L'ouvrage propose de relire l'histoire du capitalisme en mettant au cœur de l'analyse des formes de salariat bridé et de révoltes qui étaient jusque-là conçues comme minoritaires ou périphériques dans l'analyse du capital : *coolies*, *indentures*, esclaves marrons, vagabonds, pirates, refus de travail dans les usines, jusqu'aux migrations contemporaines. Cette proposition épistémologique le conduit à renverser la ligne chronologique du marxisme classique qui réduit l'immigration à une fonction du processus de prolétarianisation. Bien plutôt, les pratiques d'évasion hors de l'immobilisation féodale expliqueraient le développement de formes irrégulières de vagabondage, auxquels le pouvoir aurait répondu par des techniques de disciplinarisation, conduisant à la mise en place progressive du travail salarié et la criminalisation de la circulation irrégulière. « La défection anonyme, collective, continue, inlassable »¹⁶ devient une force primordiale de transformation du capital. Le libéralisme se constitue ainsi à travers ses tentatives successives de discipliner et de fidéliser le travail, d'empêcher la fuite des travailleurs et de transformer leur mobilité fluctuante en force de travail assignée. Le contrôle de la fuite des travailleurs dépendants est le « *primum mobile* » du développement du capitalisme.

A partir de cette thèse de la primauté logique de la fuite sur la composition du capital, Yann Moulier-Boutang affirme que la fuite et la mobilité sont comme un « continent épistémologique à conquérir »¹⁷. C'est un programme de travail qui s'ouvre, et dont les théoricien·nes de l'AoM partagent les postulats. Tout comme la mobilité est première par rapport au développement du capitalisme, l'instabilité des corps et la fuite sont premières par rapport à la constitution de la souveraineté nationale :

La souveraineté se manifeste en réponse à la fuite. Les gens n'échappent pas à leur contrôle. Les gens s'échappent. Le contrôle est un dispositif politico-culturel qui vient ensuite pour dompter et finalement s'appropriier la fuite des gens. Les luttes sociales viennent en premier¹⁸.

¹⁶ Yann MOULIER-BOUTANG, in « Chapitre 1 - Le continent du droit de fuite », *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*. Presses Universitaires de France, 1998, pp. 7-27.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ V. TSANOS, et al., *Escape Routes*, *op.cit.*

Le capitalisme est ainsi le résultat instable de la tension entre les pratiques subjectives mobiles (le travail vivant et la mobilité vivante), et la réaction de contrôle de l'État. Mais ce n'est pas un jeu à somme nulle. La dynamique entre migrations et contrôle, production de mobilités et répression, génère toujours un excès : les mobilités dépassent toujours les tentatives de les capturer (c'est-à-dire de les contenir ou de les valoriser). Ces excès peuvent être recaptés, ou être à la base d'une organisation autonome, au sens d'une construction d'infrastructures de mobilité indépendantes de l'État et des marchés. Les régimes migratoires sont ainsi fondamentalement instables, « toujours remodelés sous la pression des mouvements et des luttes ouvrières »¹⁹. Il y a donc une « irréductibilité des mouvements migratoires contemporains »²⁰ : toujours en excès par rapport aux causes objectives (*push et pull*), par rapport aux équilibres du marché et de la citoyenneté, par rapport aux dispositifs d'exploitation et de domination.

Dans ce cadre, les politiques étatiques sont réactives et adaptationnelles : le régime juridique des migrations est donc constamment *forcé de changer*, incapable de réduire durablement les mobilités en flux gouvernables. Le corrélat de cette épistémologie de la mobilité est de penser la frontiérisation comme une *formation réactionnelle* ou secondaire par rapport à l'autonomie des migrations. L'AoM rejoint en ce sens les analyses proposées par les *Critical Border Studies* quand celles-ci se proposent d'analyser le processus de frontiérisation²¹, c'est-à-dire le travail constamment réitéré de marquages des frontières à travers des dispositifs disciplinaires et sécuritaires, mais aussi des formations discursives et symboliques.

1.3. Analytique souterraine et politique de la fuite

A partir de ce renversement du rapport entre mobilité et composition sociale, l'AoM opère une conversion de l'attention, une promotion méthodologique de l'analyse des mouvements non régulés et auto-organisés des migrants, notamment les passages aux frontières. Il s'agit de prendre en compte les mouvements imperceptibles, non visibles, silencieux, souvent laissés dans l'ombre de l'analyse. « Brûleurs de frontière », passages en groupe, réseaux informels d'information et d'organisation, y compris virtuels sont ainsi des objets d'étude privilégiés : « nous avons aussi appris (et une fois encore, en particulier grâce à des migrants) à mettre en valeur les capacités, les compétences et les expériences du franchissement de frontière, d'existences organisées à travers les frontières »²².

C'est pourquoi l'un des points clés du corpus de l'AoM est la notion de « luttes aux frontières » (*border struggle*), qui apparaît comme polysémique. D'une part, elle désigne la lutte organisée, événementielle, visible, revendicative, à l'instar de la lutte des sans-papiers, dont l'épisode de Saint-Bernard en 1996 en France est cité comme une expérience fondatrice, tout comme la participation de collectifs migrants lors des sommets altermondialistes des

¹⁹ S. MEZZADRA, « The gaze of autonomy », *op. cit.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Voir par exemple : CUTTITTA P., « La “frontiérisation” de Lampedusa. Comment se construit une frontière », *L'Espace Politique*, 25, 2015 ; « Repenser la notion de frontière aujourd'hui. Du droit à la sociologie », Denis DUEZ, Damien SIMONNEAU, *Droit et société*, 98/2018 ; Étienne BALIBAR, « L'Europe-frontière et le défi migratoire », *Vacarme*, n° 73, automne 2015, p. 136-142

²² S. MEZZADRA et B. NEILSON, *La frontière comme méthode*, *op. cit.*, p. 8

années 2000²³. D'autre part, la lutte désigne également une activité ordinaire et souterraine. Ainsi, Rodriguez définit l'auto-activité²⁴ ordinaire des migrants comme une lutte qui permet de résister au marquage des frontières et de les négocier²⁵. L'AoM donne une importance particulière à l'analyse des pratiques ordinaires, celles qui ne sont pas encore nommées, hors d'une temporalité événementielle, les « occurrences fugitives plutôt que l'épiphanie des événements »²⁶. Elle propose également un geste de requalification des pratiques quotidiennes²⁷ habituellement considérées comme des signes d'hétéronomie : la fuite, le départ, l'abandon, la clandestinité, le retour des expulsés, l'invisibilité cultivée dans les grands centres urbains, la négociation, le mensonge, l'adoption d'une fausse identité, le « devenir n'importe qui »... La fuite est réinscrite dans le répertoire des actes politiques : elle « peut s'apparenter à une grève pour un meilleur salaire, à un refus de travail manifeste des couches les plus appauvries du marché du travail »²⁸.

Cette épistémologie anticapitaliste et cette analytique souterraine risquent toutefois de conduire à une abstraction métahistorique des migrations, désincarnées de leur individualité, impersonnelles, converties en pures forces cinétiques. Si les subjectivités des migrants se cumulent pour former une vague transformatrice, « l'autonomie des migrations » devient alors le nom d'une *force historique* et non de pratiques singulières. C'est notamment la définition qu'en font Hardt et Negri dans *Empire*. Les « migrations corporelles et ontologiques » sont conceptualisées comme des forces spontanées et tragiques de la contestation globale :

Un spectre hante le monde et c'est celui des migrations massives. Toutes les puissances de l'Ancien Monde sont coalisées dans une opération sans merci contre elles, mais le mouvement est irrésistible (...) Désertion et exode sont de puissantes formes de lutte de classe contre la postmodernité impériale, dans son contexte même. Cette mobilité constitue toutefois un niveau de lutte spontané et, (...) elle conduit le plus souvent aujourd'hui vers une nouvelle situation déracinée de pauvreté et de misère. Une nouvelle horde nomade, une nouvelle race de barbares, se lèvera pour envahir ou évacuer l'Empire²⁹.

L'un des embranchements théoriques de l'AoM est ainsi une lecture négriste, inspirée par les travaux de Deleuze et Guattari, qui accorde non seulement une primauté logique à la mobilité mais également une puissance ontologique propre. La force productive du nomadisme, la désertion et l'exode deviennent alors des pratiques de déterritorialisation dont émergeraient les subjectivités politiques subversives du Contre-Empire. Le risque est celui la romanticisation

²³ Voir par exemple dans S. MEZZADRA, « The gaze of autonomy », *op. cit.*, ou Bridget ANDERSON, Nandita SHARMA et Cynthia WRIGHT, « Editorial : Why No Borders ? », *Refuge*, vol. 26, no 2, 2009, p. 11.

²⁴ Le terme d'auto-activité renvoie également à la tradition marxiste et opéraïste, et désigne le fait pour les travailleurs de délivrer leur activité de la soumission à toute forme d'impératif productif, à l'inverse du « travail aliéné » sous le capital.

²⁵ N. RODRÍGUEZ, « The Battle for the Border: Notes on Autonomous Migration, Transnational Communities, and the State », *Social Justice*, vol. 23, 3 (65), Social Justice/Global Options, 1996, p. 21-37

²⁶ V. TSANOS, et al., *Escape Routes*, *op. cit.*

²⁷ Les références à Michel de Certeau ou à James Scott sont ici récurrentes : Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien* (1990) sur la créativité des pratiques quotidiennes et la diversité des résistances ; James SCOTT, *Weapons of the weak. Everyday Forms of Peasant Resistance* (1985), sur l'infra-politique des dominés.

²⁸ A. MITROPOULOS, « Autonomy, Recognition, and Movement », *op. cit.*

²⁹ « Intermezzo – Le Contre-Empire » in HARDT et NEGRI, *Empire*, Traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Exils, 2000 – édition numérique 2014

de la spontanéité, du mouvement infini de la migration comme résistance anonyme au néolibéralisme.

2. La production de subjectivités migrantes : assujettissement, ambivalence et subjectivation subversive

2.1. *La frontière comme dispositif d'assujettissement : Foucault et l'autonomie des migrations*

Dans le dialogue avec la théorie foucauldienne du pouvoir et de la résistance et sa conception de l'assujettissement et de la subjectivation, les théoricien·nes de l'AoM renouvellent toutefois la compréhension du « sujet politique » migrant en évitant la double aporie de l'individualisme et du néovitalisme politique que nous avons identifiées. Avec Foucault, Martina Tazzioli propose ainsi de considérer le contrôle de la mobilité propre à l'émergence du paradigme gouvernemental comme une gestion différenciée des illégalismes: production et tentative de maîtrise de certaines mobilités, promotion et valorisations d'autres mobilités, sur un continuum qui remet en question la fiction d'un partage exhaustif entre citoyens et étrangers. L'*épistémè de la citoyenneté* consiste ainsi à produire un continuum de subjectivités polarisées autour de la norme du citoyen-travailleur-sujet-de-droit, actif, discipliné et identifié. L'État national est alors un cadre d'identification au sein duquel la reconnaissance des sujets citoyens nationaux n'est possible qu'au prix de la destitution différentielle d'autres sujets. On pourrait ainsi comparer la construction du « vagabond » et du « délinquant », telle qu'elle est analysée par Foucault dans *La Société Punitiv*³⁰, à la construction du « migrant irrégularisé » : dans les deux cas, il s'agit d'un illégalisme spécifique et fonctionnel pour la classe dominante³¹, c'est-à-dire un ensemble de pratiques constituées comme menaçantes et dangereuses, réunies sous une catégorie qui permet de contrôler et réguler des pratiques libres de mobilité.

Dans ce cadre, l'AoM définit les frontières comme des dispositifs d'assujettissement/subjectivation, des instances productives et génératives, et non pas simplement répressives ou sélectives : « La frontière est productrice de subjectivité et n'agit pas seulement comme une simple limite sur des sujets déjà formés »³². Il ne s'agit pas seulement d'« enfermer dehors »³³ les indésirables, mais de « fabriquer le suspect » de manière asymétrique³⁴. La frontière produit des subjectivités hégémoniques et rend intelligibles certains sujets davantage que d'autres : elle est épaisse, endiguant parfois durablement ceux et celles qui la traversent, se marquant sur leurs corps. L'hypothèse foucauldienne de la « production de subjectivité » signifie donc que le sujet (son expérience subjective, sa capacité affective et son champ de perception, ou, comme le dit Mezzadra « les désirs, les habitudes et les formes de vie

³⁰ M. FOUCAULT, *La Société punitive. Cours au Collège de France*, Paris, Le Seuil, 2013

³¹ Voir Gros, Frédéric. « Foucault et « la société punitive » », *Pouvoirs*, vol. 135, no. 4, 2010, pp. 5-14.

³² S. MEZZADRA et B. NEILSON, *La frontière comme méthode*, op. cit., p. 347

³³ M. AGIER et al., *Enfermés dehors: enquêtes sur le confinement des étrangers*, Bellecombe-en-Bauges, Ed. du Croquant, 2009

³⁴ É. RITAINE, « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures Conflits*, n° 73, no 1, 2009, p. 15-33

hétérogènes »³⁵) est *constitué*. Il n'y a pas d'abord un sujet indépendant, puis des structures politiques qui l'affectent : le sujet comme être pensant et sentant est constitué par des structures et des normes socio-politiques historiques. Dans ce cadre, les structures de gouvernementalité des migrations produisent ou favorisent certains types de subjectivité.

Deux directions sont alors possibles. D'une part, l'hypothèse de l'ambivalence, attentive à la captation par le capitalisme des subjectivités mobiles, considère que les subjectivités produites par le régime des migrations sont ambivalentes, ambiguës : elles peuvent certes produire des sujets engagés dans la subversion politique, mais également des sujets pleinement investis dans la logique capitaliste de valorisation de soi, d'entrepreneuriat et de maximisation de son capital humain. D'autre part, l'hypothèse maximaliste de la subversion suggère que les migrations produisent une subjectivité ouverte, un site à partir duquel peut s'opérer la subversion de l'ordre national et de ses identités closes sur elles-mêmes.

2.2. *L'ambivalence des sujets migrants et l'inclusion différentielle*

Dans cette première hypothèse, la condition d'irrégularité n'est ni un lieu révolutionnaire par excellence, ni un pur domaine d'exploitation capitaliste. La frontière est un site ambivalent et différentiel : lieu de violence et d'exclusion, elle est aussi un lieu critique, où se joue des formes de révoltes ou de négociation des ordres. Elle est un lieu de capture de la mobilité, de rétention, d'enfermement ou d'expulsion, mais également un lieu de production d'une irrégularité exploitée sur le marché du travail. La thèse de l'inclusion différentielle déjoue le paradigme exclusif de l'inclusion/exclusion, qui assimile la migration à une déviation de la citoyenneté, et réduit les individus marginalisés à une subjectivité en défaut. Aussi les identités qui surgissent depuis l'autre côté de la frontière ne sont pas des « non-identités »³⁶, mais bien plutôt un continuum instable d'identités discréditables ou discréditées, désavouées ou destituées. Les régimes migratoires n'ont pas pour fonction l'exclusion des étrangers, mais « de stabiliser un système de barrages, de produire en fin de compte un processus actif d'inclusion de la main-d'œuvre migrante à travers son illégalisation »³⁷.

Les frontières sont des sas de régulation qui contribuent à irrégulariser des groupes, de sorte à les intégrer économiquement mais à les exclure civiquement – une fabrique de « sans-papiers » et de catégories subalternes soumises à l'exploitation. C'est pourquoi les théoriciens de l'AoM analysent les camps et autres dispositifs de contrôle et d'externalisation, à l'instar des *hotspots*, non pas comme des lieux d'exclusion radicale mais comme des dispositifs poreux de décélération de l'entrée sur les marchés du travail nationaux et de sélection ou de tri³⁸. Enfin, la thèse de l'inclusion différentielle a le bénéfice de ne pas naturaliser les classifications gouvernementales, et notamment l'opposition persistante entre migration et asile, au profit d'une réflexion sur le continuum d'étiquetage disqualifiant que constitue le régime frontalier. La classification de l'extranéité en régimes juridiques et administratifs distincts est même l'une

³⁵ S. MEZZADRA, « The gaze of autonomy », *op. cit.*

³⁶ E. BALIBAR, « Qu'est-ce qu'une frontière? », dans *La Crainte des masses: politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, 1997

³⁷ DE GENOVA, 2002, p. 439

³⁸ Voir : S. MEZZADRA ET B. NELSON, *La frontière comme méthode*, *op. cit.* ; M. Tazzioli, « Containment through mobility: migrants' spatial disobediences and the reshaping of control through the hotspot system », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, no 16, Taylor & Francis, 2018, p. 2764-2779

des modalités les plus efficaces de segmentation et de contrôle des populations mobiles : « Au lieu de traiter les “réfugiés”, les “illégaux”, les “citoyens”, les “travailleurs invités”, etc. comme des phénomènes naturels, le prisme de la subjectivité met en évidence la matérialité des processus par lesquels ces étiquettes rendent ces personnes intelligibles en tant que “réfugiés”, “illégaux”, “citoyens”, “travailleurs invités” et ainsi de suite »³⁹.

Le régime frontalier n'est donc pas qu'un ensemble de murs et de barbelés, mais se définit aussi comme une procédure d'étiquetage qui a pour effet de produire des sujets *plus ou moins* intelligibles.

2.3. *Un sujet politique liminal ? Penser les subjectivations migrantes comme subversion potentielle*

Mais à cette hypothèse de l'ambivalence des subjectivités migrantes et des dispositifs d'inclusion différentielle, l'AoM articule la potentialité d'une subjectivation subversive ou contestataire. Ainsi, pour Tazzioli, si les illégalismes des mobilités autonomes, considérées comme dissipation de la force de travail, sont l'objet de dispositifs disciplinaires et sécuritaires, c'est précisément parce qu'ils portent toujours la possibilité de s'agréger dans une dimension collective. Le travail des frontières a ainsi pour fonction, comme l'ont par exemple constaté A. Crosby et A. Réa, une « neutralisation des ressources de la contestation »⁴⁰.

En s'appuyant sur *La société punitive*, nous pouvons affirmer que ces comportements indisciplinés peuvent potentiellement former des sujets collectifs liminaux [*incipient*] et que c'est la raison pour laquelle les techniques historiquement utilisées pour les discipliner fonctionnent en isolant et en divisant les formations collectives potentielles⁴¹.

Ces mobilités perturbatrices (*troubling mobilities*), perçues comme dangereuses à la fois pour le système de production capitaliste et pour la stabilité de la souveraineté étatique, sont donc constituées en une « foule potentielle qu'il faut empêcher de devenir sujet collectif »⁴², via des stratégies de dispersion. On peut ainsi soutenir que la dimension collective du sujet des migrations ne consiste pas dans sa qualité de mouvement structuré à son commencement, unifié par une cible politique ou des revendications communes, mais qu'elle procède d'une potentialité « qui résulte de modes de vie et de conduite qui circulent, sous forme de contagion, et qui peut éventuellement devenir la base d'“action concertée” »⁴³. Les « migrants » pourraient constituer en ce sens le nouveau nom de la « plèbe ». La « plèbe » désigne en effet chez Foucault la part irréductible à la population, une multiplicité de subjectivités en excès : un prolétariat non prolétarisé, non nationalisé et institutionnalisé ; un ensemble de sujets fragmentés et dispersés, pour qui les mécanismes de constitution du groupe légitime – la

³⁹ M. CASAS-CORTES et al., « New Keywords », *op. cit.*

⁴⁰ A. CROSBY et A. REA, « La fabrique des indésirables », *Cultures Conflits*, n° 103-104, no 3, L'Harmattan, 2016, p. 63-90

⁴¹ M. TAZZIOLI, « Foucault and the Irreducible to the Population: The Mob, the Plebs and Troubling Subjectivities in Excess », dans *Foucault and the Making of Subjects*, London ; New York, Rowman & Littlefield Publishers, 2016, p. 175-190

⁴² *Id.*

⁴³ *Id.*

représentation, l'auto-désignation et l'accumulation de capital⁴⁴ – sont inaccessibles. C'est précisément à partir des positions plébéiennes de marginalité que sont constitués les critères qui permettent d'objectifier et de partitionner la population nationale légitime. La « plèbe » n'est alors ni une catégorie sociologique ni un sujet politique préexistant (classe, nation, peuple) mais une potentielle *contre-force*.

A partir de cette analyse, on comprend pourquoi l'une des références philosophiques privilégiées parcourant les textes de l'AoM est *La Méésentente* de Rancière – au prix d'une certaine distorsion de ce dernier⁴⁵. Dans un horizon maximaliste de subversion, les migrants incarnent une zone d'excès à partir de laquelle peut s'organiser le dissentiment ou l'interruption démocratique. Dans *La frontière comme méthode*, Mezzadra et Neilson écrivent ainsi : « Dans ce contexte, les migrants sont les candidats les plus évidents pour occuper le rôle de la “part des sans-parts”, dont la subjectivation est la seule source de l'action politique - et donc de la réinvention de l'universel »⁴⁶ ; dans *Escape Routes*, les « migrants » constituent la part d'excès et d'irreprésentabilité dont l'exclusion organise la norme et l'ordre national, et à partir duquel le mode de partage institué peut donc être déstabilisé⁴⁷. Cette réinterprétation de Rancière permet de mettre au jour la nature politique des luttes des migrants et de distinguer entre une citoyenneté statutaire, conçue comme privilège exclusif des nationaux, et une citoyenneté active, décorrélée de la nationalité et pensée comme pratique d'intervention collective dans l'espace public. Mezzadra écrit :

L'approche de l'autonomie des migrations s'intéresse particulièrement aux moments où les migrants exercent directement leurs droits par le biais de pratiques de citoyenneté qui démontrent le rôle central qu'ils jouent au sein du marché du travail et de l'ensemble du tissu de la coopération sociale. Elle s'intéresse notamment aux moments où les migrants irréguliers exercent leurs droits en tant que « citoyens illégaux » ou en tant que citoyens « non autorisés mais reconnus » qui se mobilisent politiquement autour de leur statut de travailleurs⁴⁸.

Les « migrants » peuvent alors être les sujets d' « actes de citoyenneté »⁴⁹ qui invitent à redéfinir la citoyenneté de manière dynamique ou insurrectionnelle⁵⁰, contre sa définition restrictive et nationale. On aurait alors une subjectivité ne donnant pas lieu à un sujet politique (au sens promu par les démocraties représentatives), mais à une subjectivation continue qui opère en déstabilisant le partage national et le sujet-citoyen. L'AoM engage à une critique de la dimension exclusive et violente de la citoyenneté, mais également à sa reprise critique et à sa réactivation comme pratique subversive plutôt que comme statut⁵¹.

⁴⁴ P. BOURDIEU, *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982

⁴⁵ Sur ce point, voir: BOUFFET Alison, « L'immigré : sujet politique ou figure du consensus ? Subjectivation politique et immigration chez Jacques Rancière », in *Exil et politique : l'espace-temps de la politisation en exil*, coord. Marie BASSI et al, Éditions du Cavalier Bleu, à paraître

⁴⁶ S. MEZZADRA, « The gaze of autonomy », *op. cit.*

⁴⁷ V. TSIANOS, D. PAPADOPOULOS ET N. STEPHENSON, *Escape Routes*, *op. cit.*, p. 68-69

⁴⁸ S. MEZZADRA, « The gaze of autonomy », *op. cit.*

⁴⁹ E. F. ISIN, « Being Political: Genealogies of Citizenship », sur *University of Minnesota Press*, 2001

⁵⁰ E. BALIBAR, *Droit de cité*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2002

⁵¹ P. NYERS, « Migrant Citizenships and Autonomous Mobilities », *Migration, Mobility, & Displacement*, vol. 1, n° 1, 2015

Conclusion

L'AoM est ainsi traversée par des conceptions hétérogènes du sujet politique. Refusant la réduction à la passivité et la logique individualiste, elle tente de penser les migrations comme *force instituant ontologique*, ou comme *puissance de subjectivation collective*. La conception maximaliste de la puissance subversive des « migrants » comporte toutefois deux risques, éthique et théorique. D'abord celui de faire porter une charge politique indue, identifiée par Tazzioli et De Genova : « l'attribution aux non-citoyens migrants de la charge politique de jouer le rôle chimérique de « citoyens actifs » (potentiels) »⁵², d'être les nouvelles figures garantes de la démocratisation continue des États-Nations par leur présupposée force intrinsèque de déstabilisation. Elle porte également le risque du théoricisme ou de la virtualité, tant que ne sont pas pensées simultanément les conditions matérielles du déploiement de ces modes de subjectivation. La théorie de l'autonomie doit s'articuler à une *pratique* de l'autonomie, promouvant l'émergence de mouvements et de luttes autonomes par rapport aux gouvernements et aux marchés, favorisant les espaces infranationaux ou transnationaux où s'élaborent des solidarités locales et des luttes concrètes. D'autres limites de cette perspective apparaissent : la sous-détermination de la notion de « lutte » qui en vient à désigner tendanciellement toute pratique de négociation d'une injonction ou d'une norme, et potentiellement, la vie ou la force vitale elle-même ; la difficulté d'une épistémologie qui ne se revendique pas comme située, qui n'est pas portée par des groupes concernés, mais qui tente toutefois de construire un « point de vue » à partir de positions que ses autrices ou auteurs n'occupent pas ; ou encore le manque de prise en compte du statut de la violence et du trauma vécu et incorporé dans les expériences migratoires. L'autonomie des migrations ne se prétend toutefois pas une théorie exhaustive des migrations : elle est *un point de vue*, une approche épistémologique minoritaire voire contestataire et programmatique, dans un champ largement saturé par les approches économistes ou nationalisées des migrations. Elle construit une boîte à outils d'observation et d'analyse des phénomènes migratoires par le prisme de la subjectivité des migrants, pour proposer une autre scénographie des migrations, au-delà des scènes hégémoniques de la puissance étatique (murs frontières, files d'attente) ou de la vulnérabilité (camps, bateaux de fortune). Il s'agit de s'en saisir et de les tester au contact de nouveaux terrains et de nouvelles questions.

L'intérêt philosophique de la perspective de l'autonomie des migrations, par sa promotion méthodologique et analytique de la subjectivité comme lieu problématique du politique, réside dans sa contestation du monopole des conceptions libérales, économiques et contractuelles du sujet politique. Elle dégage un espace théorique pour penser des figures politiques hors du sujet-citoyen-national, mais aussi hors de la classe (prolétaire et révolutionnaire) ou du parti représentatif. L'AoM vise à définir un sujet politique non à partir de l'indépendance organisationnelle d'un potentiel « parti des migrants » ou via la promotion d'une représentation démocratique des non-nationaux, mais comme activité processuelle, ensemble hétérogène de pratiques et d'expériences localisées qui se déploient en direction de la contestation des frontières. Quelle conséquence sur la définition de l'autonomie cette réflexion sur le sujet politique emporte-t-elle ? Ses théoricien·nes ne pensent pas l'autonomie

⁵² DE GENOVA et al., « *Autonomy of Asylum?* », *op. cit.*

sur le modèle marxiste classique de la classe ouvrière, c'est-à-dire comme indépendance idéologique et organisationnelle d'une classe qui se constituerait comme lieu d'identification politique, avec des revendications communes, un porte-parolat, une capacité de représentation et des objectifs communs. L'autonomie est davantage construite comme un processus de subjectivation politique ancrée dans des expériences d'émancipation, d'autodétermination localisée, partielle, des pratiques qui se déploient dans l'action directe – une autonomie sans classe, fondée sur l'agentivité des migrants. Avec Eléonore Lépinard, qui propose de définir l'autonomie non pas comme une capacité détenue en propre par les individus mais comme le produit relationnel de structures sociales, de relations et de pratiques⁵³, on pourrait en dernier lieu faire de l'autonomie un mot d'ordre ou un horizon commun pour un sujet collectif agissant *pour l'autonomie*. Agir non pas à partir de l'autonomie, mais au nom et en vue d'une autonomie dont les termes sont construits collectivement. Le sujet collectif qui en émerge est un sujet en traduction, en transition, coalitionnel, transformant les imaginaires politiques.

Bibliographie :

- AGIER Michel, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n° 203-204, Éditions de l'EHESS, 4 décembre 2012, p. 51-75.
- AGIER Michel, Grégory BELTRAN, Marc BERNARDOT, Carolina KOBELINSKY et Chowra MAKAREMI, *Enfermés dehors: enquêtes sur le confinement des étrangers*, Bellecombe-en-Bauges, Ed. du Croquant, coll. « Collection Terra », 2009.
- Anonyme, « Autonomy of Asylum? », *South Atlantic Quarterly*, vol. 117, n° 2, 1^{er} avril 2018, p. 239-265.
- ATAÇ Ilker, Kim RYGIEL et Maurice STIERL, « Introduction: The Contentious Politics of Refugee and Migrant Protest and Solidarity Movements: Remaking Citizenship from the Margins », *Citizenship Studies*, vol. 20, n° 5, Routledge, 3 juillet 2016, p. 527-544.
- BALIBAR Étienne, « 10. Mario Tronti et la fin de la politique », dans *Histoire interminable*, La Découverte, Paris, La Découverte, 2020, p. 247-263.
- BALIBAR Etienne, « Qu'est-ce qu'une frontière? », dans *La Crainte des masses: politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, coll. « La philosophie en effet », 1997.
- BALIBAR Etienne et QUADRIGE, *Droit de cité*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2002.
- CASAS-CORTES Maribel, Sebastian COBARRUBIAS, Nicholas DE GENOVA, Glenda GARELLI, Giorgio GRAPPI, Charles HELLER, Sabine HESS, Bernd KASPAREK, Sandro MEZZADRA, Brett NEILSON, Irene PEANO, Lorenzo PEZZANI, John PICKLES, Federico RAHOLA, Lisa RIEDNER, Stephan SCHEEL et Martina TAZZIOLI, « New Keywords: Migration and Borders », *Cultural Studies*, vol. 29, n° 1, 2 janvier 2015, p. 55-87.

⁵³ E. LÉPINARD, *Autonomy and the Crisis of the Feminist Subject: Revisiting Okin's Dilemma*, Rochester, NY, Social Science Research Network, 2011

- CROSBY Andrew et Andrea REA, « La fabrique des indésirables », *Cultures Conflits*, n° 103-104, n° 3, L'Harmattan, 2016, p. 63-90.
- DE GENOVA N, M TAZZIOLI, Claudia ARADAU, Brenna BHANDAR, Manuela BOJADZIJEV, Josue David CISNEROS, N De GENOVA, Julia ECKERT, Elena FONTANARI, Tanya GOLASH-BOZA, Jef HUYSMANS, Shahram KHOSRAVI, Clara LECADET, Patrisia Macías ROJAS, Federica MAZZARA, Anne MCNEVIN, Peter NYERS, Stephan SCHEEL, Nandita SHARMA, Maurice STIERL, Vicki SQUIRE, M TAZZIOLI, Huub van BAAR et William WALTERS, « Minor keywords of political theory: Migration as a critical standpoint A collaborative project of collective writing », *Environment and Planning C: Politics and Space*, SAGE Publications Ltd STM, 9 mars 2021, p. 2399654420988563.
- FERRARESE Estelle, « Le projet politique d'une vie qui ne peut être séparée de sa forme », *Raisons politiques*, N° 57, n° 1, Presses de Sciences Po, 31 mars 2015, p. 49-63.
- FOUCAULT Michel, *La Société punitive. Cours au Collège de France*, Paris, Le Seuil, 2013.
- HELLER Charles, Lorenzo PEZZANI, Maurice STIERL et Isabelle SAINT-SAËNS, « Vers une politique de la liberté de mouvement », *Communications*, n° 104, n° 1, Le Seuil, 19 avril 2019, p. 79-93.
- ISIN Engin F., « Being Political: Genealogies of Citizenship », sur *University of Minnesota Press*, 2001 (en ligne : <https://www.upress.umn.edu/book-division/books/being-political> ; consulté le 9 juin 2020).
- KOBELINSKY Carolina, *L'accueil des demandeurs d'asile en France : une ethnographie de l'attente*, These de doctorat, Paris, EHESS, 2009.
- LASSERE Davide Gallo, « La trajectoire théorique et politique de Mario Tronti – Période », sans date (en ligne : <http://revueperiode.net/la-trajectoire-theorique-et-politique-de-mario-tronti/> ; consulté le 18 mai 2021).
- LÉPINARD Éléonore, *Autonomy and the Crisis of the Feminist Subject: Revisiting Okin's Dilemma*, Rochester, NY, Social Science Research Network, 2011.
- MASSEY Douglas S., Joaquin ARANGO, Graeme HUGO, Ali KOUAOUICI, Adela PELLEGRINO et J. Edward TAYLOR, « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, [Population Council, Wiley], 1993, p. 431-466. JSTOR.
- MEZZADRA Sandro, « The gaze of autonomy: Capitalism, migration and social struggles », *The contested politics of mobility: Borderzones and irregularity*, vol. 12142, Routledge London, 2011.
- MEZZADRA Sandro et Brett NEILSON, *Frontière comme méthode*, sans lieu, Asymetrie, 2019.
- MITROPOULOS Angela, « Autonomy, Recognition, and Movement », dans *Constituent Imagination. Militant Investigations, Collective Theorization*, AK Press, Oakland, 2006, p. 127-136.

- MOULIER-BOUTANG Yann, « Ouvrage | Sur l'opéraïsme italien (1): la composition de classe revisitée », sur *Ouvrage*, 27 avril 2021 (en ligne : <http://www.revue-ouvrage.org/sur-loperaisme-italien-1/> ; consulté le 18 mai 2021).
- MUNG Emmanuel Ma, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales: "« penser de l'intérieur »" les phénomènes de mobilité », sans date, p. 13.
- NYERS Peter, « Migrant Citizenships and Autonomous Mobilities », *Migration, Mobility, & Displacement*, vol. 1, n° 1, 27 mai 2015
- PIGUET Étienne, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 3, Université de Poitiers, 1^{er} septembre 2013, p. 141-161.
- RITAINÉ Évelyne, « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures Conflits*, n° 73, n° 1, 2009, p. 15-33.
- RODRÍGUEZ Néstor, « The Battle for the Border: Notes on Autonomous Migration, Transnational Communities, and the State », *Social Justice*, vol. 23, 3 (65), Social Justice/Global Options, 1996, p. 21-37.
- TAZZIOLI Martina, « Containment through mobility: migrants' spatial disobediences and the reshaping of control through the hotspot system », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, n° 16, Taylor & Francis, 2018, p. 2764-2779.
- TAZZIOLI Martina, « Foucault and the Irreducible to the Population: The Mob, the Plebs and Troubling Subjectivities in Excess », dans *Foucault and the Making of Subjects*, London ; New York, Rowman & Littlefield Publishers, 2016, p. 175-190.
- TSIANOS Vassilis, Dimitris PAPADOPOULOS et Niamh STEPHENSON, *Escape Routes: Control and Subversion in the Twenty-First Century by Dimitris Papadopoulos Niamh Stephenson Vassilis Tsianos(2008-09-20)*, sans lieu, Pluto Press, 2008.
- « Near Futures - Europe at a Crossroads », sans date (en ligne : <http://nearfuturesonline.org/europecrisis-new-keywords-of-crisis-in-and-of-europe/> ; consulté le 17 août 2021).